

Le traité de commerce a-t-il changé cette position relative des deux peuples? Nullement. On ne change rien en si peu de temps et surtout dans ce qui regarde l'industrie et de commerce. L'Angleterre a seulement pris une partie de notre marché, mais nous n'avons rien eu en échange, ou du moins nous aurions eu tout autant sans le traité, bien qu'on s'étende avec complaisance sur les exportations qui en ont été le résultat.

Avons nous négligé de suivre la recommandation du gouvernement qui nous criait: «Outillez-vous»? Pas le moins du monde, mais l'outil est resté impuissant dans nos mains parce que le débouché pour son produit ne s'est pas créé en même temps que lui et il n'y a de reproches à faire à personne; les choses commerciales ne vont pas avec la précipitation que le gouvernement a apportée à faire le traité.

Il s'est même produit ce phénomène économique qui ne surprendra pas ceux qui ont eu la moindre notion de ces questions, — nous ne parlons pas des théoriciens de l'économie sociale, — ce sont les gens les mieux outillés qui souffrent le plus. En effet, leurs produits se trouvent en concurrence plus directe avec les produits anglais, que ceux des fabricants qui ont évité de s'outiller et de mettre leur fortune, leur avenir et celui de leurs familles dans des usines coûteuses.

En résumé, et au risque de nous répéter, nous disons que le bon marché du produit est en raison directe de la production continue, laquelle ne peut exister qu'avec des débouchés suffisants pour l'absorber.

L'Angleterre possède ces débouchés, nous ne les possédons pas. Aucune puissance, aucune activité humaine ne peuvent faire que nous les ayons d'ici longtemps, car, encore une fois, rien ne s'improvise en ces matières.

Notre position est diamétralement inverse. Obligés de fabriquer pour une consommation relativement restreinte, nous sommes condamnés à la variété qui est l'ennemie de la production économique.

Donc, la lutte n'est pas égale et c'est au gouvernement, gardien de nos intérêts à tous, à rétablir la balance, en nous protégeant de manière au moins à ce que nous ne venions pas à être chassés de notre propre marché.

La liberté des échanges est peut-être la loi de l'avenir, mais pour le présent il y a de grands intérêts nationaux, nous ne disons pas à sauvegarder, c'est trop peu, mais à sauver.

Des réformes au si importantes ne peuvent se faire qu'avec beaucoup de prudence et beaucoup de temps, et le gouvernement compromettrait le succès de son œuvre, en y mettant encore la précipitation et la légèreté qui ont été les signes distinctifs de tout ce qui s'est fait jusqu'à présent dans cette question.

LÉON DUMONT.

## LA RAZZIA DU SAINT-SIMONISME

Sous ce titre, le *Courrier français*, dans son numéro du 20 janvier, publie un article fort instructif au sujet des pertes qu'a causées à la France la secte Saint-Simonienne avec ses inventions du libre-échange et de diverses institutions de crédit.

Nous en extrayons les passages suivants :

Nous avons promis, dimanche dernier à nos lecteurs, de leur dire le chiffre des prébendations opérées par les *écumeurs d'affaires*, sur le capital national engagé dans les fonds publics. Nous tenons aujourd'hui notre parole. Nous donnons le total des majorations de capital qui se sont produites sous l'influence de l'agiotage parasite, majorations que le déclin naturel des prix surfaits établit, pour notre premier tableau, à sept milliards et 1/3, comme on peut s'en convaincre par les calculs ci-joints.

Ici le *Courrier français* établit des tableaux par lesquels il prouve que la Rente et les valeurs françaises et étrangères cotées à la Bourse de Paris ont perdu, depuis 1852 jusqu'en 1867, l'énorme somme de sept milliards trois cents millions, et continue en ces termes :

Sept milliards trois cents millions plus cinq cent millions, font déjà sept milliards et quatre cent millions.

Que retirera-t-on des emprunts : Dabnien, Egyptien, Romain, Tunisien, du Canal Cavour, des Chemins méridionaux d'Italie, des Chemins russes et de cent billessees semblables, dont le déficit pourrait encore s'évaluer à plus d'un demi-milliard.

Restons cependant dans les termes de l'optimisme, et passons encore par profits

et pertes, 200 millions seulement, soit, avec les 7 milliards 800 millions précites, huit milliards en nombre rond.

Les chicanous nous diraient encore : toutes ces valeurs se sont spécialement adressées à la France et à son épargne, sans doute; mais l'étranger en a bien pris quelques épaves.

D'accord : les nobles Italiens et les grands d'Espagne ont été souscripteurs de titres au pair, qu'il nous ont revendus avec majoration de 25 à 50 du cent. Transigeons pourtant : mettons deux milliards au pas-if de l'étranger; sur huit, il nous en reste six, et c'est un minimum de beaucoup au-dessous de la réalité. Nous l'acceptons toutefois.

### DEFICIT A LA PRODUCTION.

« Ce que nous aurions fait avec ces six milliards, on peut s'en donner une idée par quelques chiffres.

« Le Mobilier, avec 60 millions de capital, laisse 218 millions de perte sur la première émission, c'est-à-dire qu'avec le déficit on eût fait le quadruple de besogne.

« L'Orléans, à 300 millions de capital, fait perdre 431 millions.

« Le Lyon, à 400 millions de mise, en partie fictive, laisse 738 millions d'écart, qui ne se retrouveront jamais; le coût de 2,000 kilomètres de chemins de fer.

« C'est-à-dire que si, au lieu de gaspiller en plus-value, aujourd'hui détruite, les six milliards de perte bien constatés, empêchés par les *écumeurs*, nous les avions employés en travaux reproductifs, nous aurions :

« Rectifié nos routes nationales et départementales;

« Achevé nos chemins vicinaux;

« Construit même des routes agricoles;

« Parachevé et perfectionné nos canaux;

« Etabli les chemins de fer départementaux les plus urgents.

« Avec trois milliards laissés au travail autonome :

« L'industrie aurait renouvelé son outillage;

« L'agriculture aurait drainé, chaulé, planté, guané ses terres actives, défriché les incultes, percé de routes, ses taillis et futaies, desséché ses marais, assaini ses paluds.

« Là où il pousse un pain, dit un économiste, il naît un homme.

« Nous serions forts de produits et de bras; nous tiendrions la tête de l'Europe comme producteurs, et nous ne serions pas honteusement écrasés par le traité de commerce. »

Le *Courrier français* donne alors des extraits de l'article de M. Mirès que nous ne répétons pas, puisque nous avons déjà reproduit cet article la semaine dernière, et il l'accompagne des réflexions suivantes :

« Libre-échange, mais silence et proscription à la presse qui y contredit. Voilà comme on a suwé le pays.

### CE QUE FIRENT LES LIBRES-ÉCHANGISTES EN FRANCE.

« Pendant que la coalition, dont nous venons de dire les procédés libéraux, infligeait au travail autonome la concurrence *ex æquo* de l'étranger, que faisait-elle chez nous? Notre premier tableau n'est pas autre chose que l'histoire de son *tartrufisme* et de ses spoliations.

« Prenez la liste des entreprises indigènes organisées par le saint-simonisme libère-échangiste.

« Crédit foncier : monopole, subvention de 40 millions.

« Crédit agricole : monopole, garantie par l'Etat de 400,000 fr., d'intérêts annuels pendant la période d'incubation.

« Magasins généraux de Paris, monopole.

« Docks de Marseille, monopole.

« Gaz de Paris, monopole.

« Omnibus de Paris, monopole.

« Compagnie transatlantique, monopole et 9 millions de subventions annuelles.

« Les chemins de fer, monopole de 99 ans et subvention d'un milliard, sans préjudice du courant et de l'avenir.

### SI DU MOINS NOUS EN AVIONS FINI !

« Et que nous ont-ils donné, ces cafards de la liberté commerciale et industrielle, en échange des privilèges et des milliards de subvention qu'il nous ont enlevés ?

« Des aggravations de 7 à 35 0/0 :

« Sur l'escompte,

« Sur le prêt à long terme,

« Sur les transports,

« Sur la vie à bon marché en un mot.

« Comment cela ?

« Voyez ces actions de l'Est-1<sup>er</sup>, qui ont primé à 1,060, et se cotent aujourd'hui à 530; la Compagnie avait reçu, rien que pour la ligne de Paris à Strasbourg, 125 millions de subvention. C'est dévoré en majorations.

« Aujourd'hui la cohue vient dire au pouvoir : Nos acheteurs à 1,060 ne peuvent plus se tenir. Aidez-les. Et l'Etat, depuis trois ans, verse chaque année quelque chose comme 30 millions aux compagnies pauvres, pour qu'elles puissent payer de 6 à 7 du cent à leurs actionnaires délabrés, *écumés* par la bande libère-échangiste-monopolcuse-privilegiée du saint-simonisme.

« Par contre, le chemin de fer prend 35 jours pour aller du Havre en Alsace, quand le roulage de la Restauration n'en demandait que 20; il lui faut sept jours pour faire quatre lieues, quand il s'agit de marchandises, ainsi que nous l'avons vu.

« Enfin notre progrès industriel, nos améliorations, livrés au privilège, ont enchiéri de 30 à 80 du cent les moyens d'existence en rétrécissant nos moyens d'action.

« Les six milliards des *écumeurs*, monopoles pour eux, libère-échangistes pour le travail autonome, géoliers, de par leurs monopoles, de la production nationale, dont leurs exactions tuent l'essor, gabelons prohibitionnistes de toutes améliorations techniques et administratives qui contre carraient leurs privilèges ou leur outrecuidance.

« Comment pourrions nous *oconcourir* avec les étrangers qui tirent parti de toutes les forces vives de la production chez eux, et qui n'ont pas aliéné pour 99 ans le droit de renouveler et de perfectionner leurs grands engins nationaux de crédit, de transports et de banque ?

### NOS SAUVEURS.

« Comment réparer le déficit, dont une revendication *ad homines* ne tirerait peut-être pas 800 millions. Comment reconstruire les six milliards d'écrémage, coïncidant, dans la même période de quinze ans, à 30 milliards d'impôt.

« L'impôt, pour ne pas parler du reste ni embrouiller la question, ce serait à lui de donner l'exemple. Si la France, habitée à deux milliards annuels, pouvait s'alléger d'un 1/6. En six ans, le capital perdu serait reconstitué rien que de ce chef.

« Car nous ne sommes pas du tout cosmopolites, quoi qu'on dise. Nous ne brûlons pas du désir de nous jeter sur l'Allemagne, sur les Etats pontificaux ou sur l'Orient. Nos colonies et l'Algérie prouvent que nous sommes, malgré la gloire, essentiellement sédentaires et casaniers.

« Avec la réduction de l'impôt, il faudrait songer aussi à une *conversion*, c'est-à-dire à un allègement des rentes et dividendes encore debout.

« Le gouvernement comme remède, nous offre la loi militaire, c'est-à-dire aggravation d'un tiers sur l'impôt des bras qui payent et prédisent, contre une augmentation équivalente de bouches qui consomment et ne donnent rien.

« Nos députés démocrates marcheront au budget des recettes 20 ou 30 millions d'économie, sauf à en demander 50 d'augmentation aux dépenses : guerre d'Orient, guerre de Pologne, frontières du Rhin, améliorations au profit des petits employés, tout cela entre dans leur programme.

« Nos purs Jacobins de l'*Avenir national* sont moins ambitieux. Inféodés au Comptoir d'escompte et à M. Pinard (pas le ministre), ils estiment que si l'on indemnise les porteurs d'obligations mexicaines (200 millions dans ce chiffre de huit milliards), la Révolution sera satisfaite.

« O conservateurs de tous les partis, souvenez-vous de la fable.

### APOLOGUE

« Je ne puis vous la dire en vers. J'écris de Sainte-Pélagie, et je n'ai pas la Fontaine sous la main.

« Mais je vous rappellerai le sujet.

« L'âne, surchargé, pouvait fournir sa route, si son âme avait eu le bon esprit de le déléster à temps.

« Mais au lieu de l'alléger, il lui jette encore sur le bâi jusqu'à sa veste : la bête, écrasée sous le laix total, tombe et crève; c'est toute la charge qu'il faut alors sacrifier.

« Traduction en langage d'affaires.

« Il faut que le travail, qui n'en peut mais, vive d'abord, sauf à payer la rente après.

« Liquidation, ventilation, ou allègement immédiat d'une part.

« Banqueroute ultérieure d'un autre côté.

« Vous avez encore le choix aujourd'hui; demain, quand le bête sera à bas, il sera trop tard. — GEORGES DUCHÈNE. »

## CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 21 janvier.

Il y a aujourd'hui séance au Sénat : le rapport du projet de loi sur l'armée doit y être déposé. La discussion commencera vraisemblablement jeudi et déjà l'on assure que trois séances suffiront. Dans ce cas, la promulgation de la loi aurait lieu la semaine prochaine. C'est l'occasion de rappeler que les jeunes gens libérés des trois dernières classes qui voudront échapper à l'obligation du service dans la garde mobile devront être mariés avant la publication de la loi par le *Moniteur* : ils doivent se hâter.

Une grave question est à l'étude en ce moment : il ne s'agit de rien moins que d'inventer un uniforme pour la nouvelle garde mobile. On voudrait trouver quelque chose de neuf, de pittoresque et d'un prix de revient peu élevé, trois conditions difficiles à réunir.

Les nouvelles de l'étranger sont abondantes; mais l'Agence Havas n'est jamais plus havarde et prolix que quand elle n'a rien à dire. Aucun fait important n'est à relever dans les deux colonnes de dépêches que publient nos journaux.

On n'est pas sans inquiétudes ici sur les préparatifs qui, fait en Italie le parti d'action; des corps francs s'organisent dans le but avoué de venger la défaite de Mentana; on parle même de rencontres dans les Abruzzes entre les gendarmes pontificaux et les garibaldiens. Il paraît que le roi Victor Emmanuel devra recourir à la mesure périsseuse d'un coup d'Etat ou laisser le parti avancé prendre la direction des affaires et renouveler sa tentative contre Rome au risque de provoquer un conflit avec la France.

On s'est montré intrigué dans le public des bruits qui ont couru au sujet d'une brochure ou lettre du prince Napoléon; on a même prononcé le mot de manifeste. Voici ce qui se serait passé. Le prince Napoléon avait écrit sous forme de lettre à M. Sainte-Beuve. Le *Sidèle* refusa de publier cet article. L'Empereur en eut connaissance; il fit venir le prince Napoléon et lui fit des observations analogues à celles que provoqua le fameux discours d'Accacio, et même, dit-on, beaucoup plus sévères. Depuis cinq ou six jours, on cause de cela partout et ce n'est pas une indiscretion que je commets.

Il paraît que, en haut lieu, on s'est montré peu satisfait de la publication de la lettre de M. de Persigny; cependant le mal n'est pas grand, car la nouvelle fantaisie doctrinaire de l'ancien ministre a fait un tour complet, et l'indifférence du public a trompé l'attente de l'auteur.

L'*International* prétend qu'il est question ici de changements ministériels. La feuille qui se publie à Londres a peut-être ses raisons pour lancer ce ballon d'essai; mais la vérité est qu'ici, il n'est question de rien de semblable.

M. Magne a reçu hier la commission nommée par les porteurs d'obligations mexicaines. On m'assure que le principe d'une indemnité à donner aux détenteurs de titres a été reconnue par le ministre. Vous pouvez lire dans nos journaux le manifeste publié par le Conseil d'administration de Sainte-Barbe. Il est fâcheux qu'une institution comme celle là ait besoin d'invoquer le concours de la presse pour établir la justification de ses actes.

L'Empereur doit aller passer deux jours à Compiègne pour assister à une grande chasse.

L'anniversaire de la mort de Proudhon a été célébré par quelques-uns de ses amis qui sont allés déposer des couronnes sur sa tombe. Ils étaient au nombre de soixante environ; il n'y avait pas un sergent de ville; mais il paraît que des agents en bourgeois prenaient par écrit et sans s'approcher les noms des assistants.

CH. CAHOT.

Paris, 22 janvier.

Il n'y a pas eu de séance du Sénat aujourd'hui; par conséquent le rapport sur la loi militaire ne pourra être déposé que demain. Dans ce cas, la discussion ne commencera plus vraisemblablement que lundi prochain.

Les nouvelles de l'étranger sont maigres; en Allemagne, on signale de nombreux achats de chevaux pour le compte du gouvernement prussien, en Italie on constate les mauvaises dispositions du Parlement pour le nouveau cabinet Menabrea.

On parle de mutations dans le haut personnel diplomatique; entre autres choses on dit que M. de Sariges serait remplacé par M. Benedetti; il est absurde de supposer que le gouvernement français choisirait précisément pour le représenter à Rome le diplomate qui passe pour être le plus zélé partisan de l'unité italienne.

On reparle aussi du voyage à Rome de l'Impératrice et du Prince impérial, accompagnés de Mgr. Darboy.

L'Empereur doit se rendre demain à Compiègne.

M. de Persigny se remue beaucoup depuis quelques jours; il voit nombre de députés, de sénateurs, même des journalistes. Il va, paraît-il, publier un nouvel article.

Le procès des 10 journaux n'est pas terminé et l'on ne croit pas que le jugement puisse être rendu aujourd'hui.

On annonce pour la fin de cette semaine la publication du *Moniteur* du rapport de M. Magne sur la situation financière.

Il est question depuis quelque temps de démarches faites par le gouvernement français auprès de la cour de Rome pour en obtenir des réformes administratives; on a même parlé « d'exigences. » Nous avons peine à croire à la réalité de pareilles démarches. Pourtant, l'*Union*, sans nier les exigences de la France, dit qu'elles lui paraissent « aussi déraisonnables qu'inopportunes, » et elle conseille au gouvernement, avant d'imposer aux autres des projets de réformes, d'accomplir chez lui celles qui sont indispensables et qu'il a promises depuis longtemps. C'est parler d'or.

Le *Constitutionnel* s'occupe avec un soin particulier de la loi militaire; aujourd'hui encore il s'attache à démontrer combien le régime nouveau est préférable à l'ancien : « la différence au bénéfice de la loi de 1868 est donc de 2 ans pleins. » Nous remarquons aussi qu'un grand nombre de journaux des départements publient une correspondance parisienne qui soutient dans une série d'articles la thèse du *Constitutionnel*. Comme contraste nous devons signaler ce fait que l'opposition compte précisément sur les répugnances que provoque la loi militaire pour combattre lors des prochaines élections les candidatures officielles.

Pourtant on ne peut dire qu'il y ait contradiction entre ces deux faits : Si le gouvernement s'attache à vouloir modifier les impressions de l'esprit public, c'est que les répugnances du plus grand nombre se sont assez nettement accusées. Toute la question est de savoir, si l'opposition tirera des conséquences de la loi l'effet qu'elle s'en promet, ou bien si le gouvernement fera partager aux populations sa conviction que la loi nouvelle est une loi de paix qui diminue les charges imposées au pays.

Plusieurs journaux publient une lettre adressée à M. Ernest Feydeau par M. Victor Hugo pour le remercier de l'envoi de

son livre la *Comtesse de Chalis*; cela débute ainsi : « Vous êtes un peintre et notre époque vous mérite. » Suivent quatre lignes de compliments transcendans.

Mme George Sand dément elle-même par une lettre remise publique le bruit de la retraite dans un couvent de Mlle Thuillier, l'ancienne artiste de l'Odéon.

On avait dit à tort que la censure interdisait la représentation de *Paul Forestier* la comédie de M. E. Augier. La première représentation aura lieu samedi.

CH. CAHOT.

### Bourse de Paris du 22 janvier.

Nous avons aujourd'hui une Bourse d'attente : la *Presse* prétend savoir que le rapport de M. Magne est déposé à l'imprimerie impériale et qu'il conclut à un emprunt.

Il est temps que nous sortions de cette indécision qui paralyse toutes les affaires. C'est à peine si au milieu des conversations des spéculateurs désœuvrés on traite de temps à autre 1,500 ou 3,000 fr. de rente sans variation de cours.

Une lecture plus attentive de l'exposé financier italien a fait réfléchir; aussi ce malheureux fond d'Etat a-t-il perdu en un instant le cours de 43 si péniblement acquis. En effet le déficit va croissant par centaines de millions, malgré la vente des biens ecclésiastiques. L'impôt ne rentre pas et l'Italie obligée de restier armée contre elle-même ne peut faire d'économies.

Il y a encore à l'Escompte 55,000 Italiens, 450 Lombards et 1,500 Suez. Cette dernière compagnie vient, dit-on, de toucher 23 millions à valoir sur la subvention accordée par le vice-roi d'Egypte. Si elle utilisait provisoirement ces fonds à défendre ses actions contre les vendeurs à découvert, nous ne pourrions l'en blâmer.

Le groupe du Mobilier est plus faible aujourd'hui au comptant et à terme.

Les Bourses de Lyon, Bordeaux et Marseille apportent la rente aux environs de 68.60. Londres a subi de 1/8 de baisse.

Derniers cours en liquidation : 3 0/0 68.60. — Italien 42.92. — Foncier 1372. — Gaz 1470. — Lyon 882. Nord 1156. — Lombard 343. — Autrichien 513. — Mobilier 170. — Mobilier espagnol 307. — Suez 285.

CELLIER.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

La Chambre de Commerce de Lille se réunira le vendredi 24 de ce mois, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

- 1<sup>o</sup> Commerce d'exportation;
- 2<sup>o</sup> Intérêts de la métallurgie;
- 3<sup>o</sup> Rapports et objets divers.

Cette nuit, vers onze heures 3/4, le feu s'est déclaré dans un bâtiment appartenant à M. Dujardin, marchand de charbon, quartier du Fresnoy, derrière la gare. C'est un agent de police passant dans la rue, qui, le premier, signala le danger.

Aux premiers coups de la cloche d'alarme, les sapeurs-pompiers et les soldats de la garnison sont accourus et ont réussi à circonscire le feu. La partie incendiée était occupée par M. Louis Rau, marchand de comestibles.

On a pu préserver le reste du bâtiment et un magasin occupé par M. Lefebvre-Hannart, marchand de vins.

La perte est évaluée à environ 6150 fr. Il y a assurance aux Compagnies le Nord et l'Urbaine.

Aujourd'hui, dans la matinée, tandis que le gardien du dépôt de sûreté était entré dans la cellule, occupée par deux individus arrêtés hier pour fraude, ces derniers profitèrent de l'occasion pour s'évader. Ils ont gagné la campagne et réussi, on le pense, à passer la frontière malgré la surveillance de la douane.

Ces fugitifs se nomment Louis Vandamme et Louis Spriens. Ce dernier, qui est âgé de 20 ans environ, est le fils d'un fraudeur qui fut assez célèbre dans nos contrées et connu généralement sous le sobriquet de *Gros-Bond*.

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'arrestation d'une jeune servante de Roubaix, Léonie Doine, accusée d'infanticide; si a été reconnu que cette fille avait imprudemment causé la mort de son enfant, en ne lui donnant pas les soins nécessaires au moment de sa naissance. Assignée pour ce fait devant le tribunal correctionnel de Lille, elle a été condamnée à deux années d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a condamné à un mois de prison la nommée Sidonie Thiebaut, qui avait enlevé un manteau d'une valeur de 40 fr. à une cabaretière de Roubaix. Une perquisition opérée chez la voleuse a fait découvrir une grande quantité d'objets, tels que dentelles, argenterie, etc., dont elle n'a pu justifier l'origine.

Dans une de ces dernières nuits, la toiture d'une maison d'Ascq s'est effondrée sous l'action du vent. Un homme et trois enfants qui étaient couchés ont été très-gravement blessés.

Un individu de Tourcoing, Athanasie Vincent, atraité mardi devant le tribunal correctionnel de Lille, à raison de vols